

URBAN CORP.

OBSTACLE X MOUVEMENT



URBAN CORP.

OBSTACLE X ASSO X MOUVEMENT



FICHE D'INFORMATION - ANNÉE SCOLAIRE 2020 / 21 **ABONNÉS DE 11 À 17 ANS**

URBAN CORP ASSOCIATION, en partenariat avec URBAN CORP., vous propose une rentrée au top avec les abonnements à l'année dont voici les informations principales :

Durée de l'abonnement :

L'abonnement s'étend du 1er Septembre 2020 au 30 Aout 2021.

Si vous vous inscrivez en cours d'année, il faudra régler le montant de l'abonnement au prorata mensuel du montant total (offre valable jusqu'en Décembre 2020).

Fonctionnement des cours :

Les cours sont, en fonction de la formule choisie, 1 fois par semaine ou 2 fois par semaine à l'heure prévue dans le planning, hors périodes de vacances scolaires et vous choisirez au moment de l'inscription le créneau sur lequel vous souhaitez que votre enfant pratique.

Dans cette catégorie d'âge, vous avez le choix entre des cours 100% parkour/free running ou des cours multi-activités abordant toutes les disciplines de franchissement d'obstacles représentées dans la salle.

La salle est accessible avant l'heure de début du cours et votre enfant doit pratiquer en tenue de sport propre (les chaussures propres sont impératives : pas de terre, boue, gravier, chewing gum, cailloux dans les semelles) pour ne pas salir la zone de pratique.

Un enfant se présentant avec des chaussures sales, devra pratiquer en chaussettes, conformément au règlement intérieur de la salle.

Les cours manqués ne sont pas rattrapables, ni cumulables.

Dans le cas où votre enfant ne peut pas venir certaines semaines sur le créneau choisi, il peut éventuellement venir pratiquer sur l'autre créneau de la semaine si vous nous prévenez au préalable et qu'il reste de la place.

Thèmes des cours :

100% PARKOUR / FREE RUNNING

Les cours sont donnés par un ou plusieurs coachs qui peuvent changer selon les semaines.

Le but de cette catégorie est d'apprendre les techniques acrobatiques du free running (course libre où l'on essaie de placer des acrobaties, à l'origine en milieu urbain extérieur) et les mouvements techniques de franchissement d'obstacle du

parkour pour progresser, s'amuser et se responsabiliser dans cette pratique sportive très tendance.

Il est important, du fait notamment des réseaux sociaux, d'apprendre l'envers du décor et la connaissance de ses limites afin de réduire au maximum les prises de risques non mesurées ; pour permettre une pratique responsable en terme de sécurité et de respect de soi même et des autres.

MULTI STYLES / OBSTACLES

Les cours sont donnés par un ou plusieurs coachs sur les thèmes variables des disciplines de franchissements d'obstacles représentées dans la salle URBAN CORP et adaptés au niveau moteur et psychologique de sa catégorie d'âge : parkour (de type yamakasi), ninja warrior (comme le jeu TV de TF1 où l'on tente de franchir divers obstacles suspendus, jeux d'équilibres, acrobaties, trampoline, chase tag (jeu du chat et de la souris, touche touche...), escalade, Obstacle Course Race...

Le but est de faire progresser le pratiquant par le jeu, de le responsabiliser, et de lui faire prendre conscience des risques et de ses propres limites, d'apprendre des techniques variées de franchissement...

Il est important, du fait notamment des réseaux sociaux, d'apprendre l'envers du décor et la connaissance de ses limites afin de limiter au maximum les prises de risques non mesurées ; pour permettre une pratique responsable en terme de sécurité et de respect de soi même et des autres.

Blessure / maladie / absence :

En cas de blessure/maladie/absence, ni le temps perdu en session libre, ni les cours manqués ne pourront être rattrapés.

Modalités d'inscription :

Pour inscrire votre fils/fille, il vous faut remplir la fiche de renseignements correspondant à la catégorie d'âge de votre adolescent en nous signalant les points de santé qui méritent de l'être, pour des raisons de sécurité et de santé.

Ensuite, vous avez le choix de régler le montant de la formule choisie en 1 à 4 échéances.

Le règlement s'effectue en chèques uniquement, à l'ordre d'URBAN CORP ASSOCIATION. Si vous choisissez le paiement entre 2 et 4 échéances, nous divisons le montant à régler en le nombre d'échéances choisies. Le premier paiement est effectué le jour de l'inscription avec le mode de votre choix, et les autres paiements doivent être donnés le même jour en chèques, que nous encaisserons les premiers jours de chaque début de mois suivant.

Exemple : Vous choisissez l'abonnement KID BASIC année à 350€ (1 cours par semaine) en 3 fois. Cela fait donc $350/3=117+117+116$.

Le règlement se fait en chèques uniquement (l'adhésion se faisant auprès de l'association URBAN CORP, qui ne dispose pas de terminal CB ou d'adhésion ANCV pour le moment).